



N/REF:BF/BM N° 02/2018

Casablanca, le 19 JUILLET 2018

COMMUNIQUE N° 02/2018

C'est avec beaucoup d'inquiétude que le bureau syndical UMT RAM suit les événements qui règnent actuellement au sein de notre compagnie.

Le climat social à la Royal Air Maroc est de plus en plus perturbé par des tiraillements dû à un durcissement des positions des uns et des autres.

Nous invitons toutes les parties à trouver des compromis évitant à la CIE et à son personnel de se retrouver dans une situation qui pourrait rappeler celle de l'année 2009.

Ses conséquences désastreuses que tout le monde connaît et qui ont conduit à un plan de restructuration douloureux, dont les seuls victimes étaient les petits salariés de la Cie, sans oublier les pertes financières colossales qui l'ont accompagné ; plongeant ainsi notre Cie dans une spirale interminable qui a permis à nos concurrents de se positionner sur l'échiquier de l'industrie aérienne.

L'édifice est aujourd'hui mis à mal par le conflit social qui oppose le corps PNT à la Direction, conflit dont les conséquences s'avèrent très préjudiciables à la compagnie, aussi bien sur le plan financier qu'en termes d'image de marque en procédant à sa médiatisation.

Nous appelons tous les protagonistes d'entamer un dialogue constructif loin de toute démagogie ou agenda caché, afin de trouver une issue à cette situation. Et nous rappelons à la Direction que le plan de développement de notre CIE ne peut réussir qu'en impliquant les Représentants Légaux du personnel, à savoir notre fédération FNTA-UMT.

Nous sommes plus que jamais convaincus que l'application de la loi, le dialogue, la négociation ainsi que le respect des engagements sont les seuls moyens susceptibles de contribuer au dénouement équitable et définitif de cette crise.

En 60 ans d'existence, la Royal Air Maroc s'est faite une place dans l'industrie du transport aérien et conquis un rang respectable au sein de ses consœurs.

Une telle place est la conséquence directe du travail et du savoir-faire de tout son personnel, toutes catégories confondues